

## DROITS DU PATIENT

### AGIR ENSEMBLE FACE À L'ÉPIDÉMIE COVID-19

Le 18 avril est la **Journée européenne des droits du patient**. Ce 17 avril 2020, la LUSS avait programmé une journée de réflexion autour des droits du patient et de l'éthique dans l'utilisation des nouvelles technologies dans les soins de santé. Cette journée est reportée. Le message des associations de patients et de la LUSS est clair : la législation de 2002 relative aux droits du patient propose des balises claires et efficaces.

#### Et qu'en est-il des droits du patient, dans cette situation de crise ?

La LUSS réaffirme l'importance du droit du patient à des soins de qualité et à la continuité des soins, au respect de ses volontés, à être informé sur son état de santé, à la protection de sa vie privée, etc<sup>1</sup>. Ces droits du patient sont les fondements qui doivent guider les professionnels dans la prise en charge d'un patient et dans la relation patient/soignant.

Si l'on considère le droit à des soins de qualité, quelles que soient les circonstances, il faut tout mettre en œuvre pour permettre aux soignants d'y arriver. Le système de santé doit favoriser la mise en pratique la loi relative aux droits du patient. Or, les témoignages qui nous parviennent démontrent que **ces droits sont en péril aujourd'hui**.

#### Pour mettre en pratique les droits du patient, renforçons le système de santé !

Une sécurité sociale forte, des infrastructures et des équipements accessibles et de qualité, suffisamment de professionnels pour la première ligne, dans les hôpitaux ainsi que dans les structures d'accueil et d'hébergement des plus fragilisés sont les conditions nécessaires pour assurer le droit à des soins de qualité pour tous.

Les mesures spéciales mises en place actuellement interrogent sur le respect des droits du patient dans cette période d'épidémie. **Nombres de patients chroniques, rapportent les difficultés, voire l'impossibilité de pouvoir bénéficier, dans des conditions de sécurité, de la continuité des soins qui leur sont indispensables.** La LUSS a tiré la sonnette d'alarme et continuera ! La situation est grave.

---

<sup>1</sup> Pour plus d'informations, consultez la brochure « Droits du patient » éditée par le SPF Santé publique, à l'adresse [https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth\\_theme\\_file/brochure\\_droits\\_du\\_patient\\_fr.pdf](https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/brochure_droits_du_patient_fr.pdf)

L'épidémie du Covid-19 et le confinement confrontent les citoyens à de nouvelles modalités de soins et de suivi des patients : consultation par téléphone, application GSM pour l'accompagnement des patients atteints du Coronarivirus, la prise en charge à distance des patients isolés à domicile. Toutes ces situations nous rappellent l'importance d'**avoir un dossier médical à jour chez son médecin généraliste** et l'intérêt du dossier santé partagé (e-Santé), avec **un résumé d'urgence complet et actualisé (Sumehr)**. Afin de ne pas renforcer les inégalités de santé, soyons vigilants à celles et ceux qui n'ont pas accès à ces outils de soins à distance (fracture numérique).

Dans la phase de déconfinement, il semble que **des mesures de traçage des citoyens** sont préconisées comme une piste pour contenir la contamination. Si l'intérêt et l'efficacité d'un tel outil est démontré, il ne devra bien évidemment être utilisé que sur une base volontaire, dans un cadre strictement défini et avec toutes les précautions indispensables au respect de la protection des données (RGPD) et de la vie privée de citoyens.

**La loi de 2002 relative aux droits du patient offre des réponses démocratiques face à l'épidémie Covid-19 !**

#### Contact presse :

Tél. 0492 86 82 43 (Fabrizio CANTELLI – Directeur de la LUSS)

Email. [luss@luss.be](mailto:luss@luss.be)

#### LUSS asbl

Avenue S. Vrithoff, 123  
5000 Namur

✉ [luss@luss.be](mailto:luss@luss.be)  
☎ 081.74.44.28

#### Antenne Liège

Rue de la Station, 48  
4032 Chênée

✉ [luss.liege@luss.be](mailto:luss.liege@luss.be)  
☎ 04.247.30.57

#### Antenne Bruxelles

Rue Victor Oudart, 7  
1030 Schaerbeek

✉ [luss.bruxelles@luss.be](mailto:luss.bruxelles@luss.be)  
☎ 02.734.13.30

Avec le soutien de



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



Wallonie



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE



agence fédérale des médicaments et des produits de santé